
Angleur, le 26 août 2020.

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire est à nos portes. Nous espérons que vous et vos familles vous portez bien.

L'équipe éducative, le Pouvoir organisateur et moi-même serons heureux de vous accueillir pour cette nouvelle étape de la vie scolaire de votre enfant. Nous vous remercions et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance que vous nous accordez.

À quelques jours de la rentrée des classes, il est important que nous puissions reprendre contact avec vous afin de vous informer de l'organisation du début de cette année scolaire 2020-2021 qui sera encore marquée et un peu chamboulée par la présence de ce coronavirus. Nous devons malheureusement continuer à vivre avec.

Nous nous devons de vous avertir de petits changements principaux pour cette nouvelle année scolaire apportés à l'école Saint-Jean-Marie.

Au niveau du secrétariat

Madame Magali GOOSSENS et Monsieur Vincent DOCQUIER assureront le secrétariat de divers services scolaires administratifs et comptabilité. Pour toute question, vous pourrez les joindre par téléphone au 04/365.40.40 ou par mail à l'adresse suivante : secretariat.sim@gmail.com

Au niveau du personnel enseignant

Pour des raisons liées à sa grossesse, Madame Emilie KLINKHOMMER, titulaire en sixième année, est mise au repos. Son remplacement sera assuré par Monsieur Maxime MERCENIER jusqu'à son retour.

Rue Françoise Bernheim,4 à 4031 - Angleur (Sart-Tilman)

☎ : 04 365 40 40 📠 : 04 365 40 40 🌐 : www.esjm.be

info@esjm.be

Pour des raisons liées à sa santé, Madame Dominique LONNEUX, titulaire à mi-temps en troisième année, est en congé de maladie jusqu'à la fin de la pandémie. Sa charge sera assurée par Mademoiselle Chloé VANDEVOORT.

Madame Rebecca FRANSSSEN, qui avait annoncé son retour, est à nouveau appelée à exercer à temps plein dans une école de Dinant. Dès lors, la prise en charge de la première année a été confiée à Monsieur Robin FLORES-VELASCO qui a presté dans notre établissement l'année scolaire précédente.

Il est évident que ces enseignants travailleront en parfaite collaboration avec les titulaires du cycle dans une perspective de continuité.

Même si nous pouvons comprendre une forme d'inquiétude chez certains parents, notre école mettra tout en œuvre pour pérenniser les mesures de sécurité mises en place depuis le début de la crise du COVID-19. Tous les élèves retrouveront une vie normale avec comme seule contrainte sanitaire le lavage des mains plus fréquent. Tous les adultes devront quant à eux porter le masque quand leurs contacts ne pourront se faire dans le respect de la distance physique recommandée et lorsqu'ils parlent à voix haute dans leur classe (à l'exception des institutrices maternelles). Le port du masque est autorisé pour tout enfant qui le désire.

Ensuite, il nous semble important de vous informer que l'obligation scolaire pour les enfants reprendra tous ses droits dès le 1^{er} septembre. Par ailleurs, l'obligation est étendue aux élèves de 5 ans, scolarisés en 3^e maternelle. Dès le 1^{er} septembre, plus aucun parent ne pourra soustraire son enfant à une présence quotidienne à l'école : de la 3^e maternelle à la sixième année primaire.

Dans les circulaires 7626 du 24 juin 2020 et 7691 du 19 août 2020, la Communauté française a par ailleurs envisagé 4 scénarios d'organisation de la vie des écoles en fonction du niveau de propagation du virus (vert, jaune, orange ou rouge) et quel que soit le niveau auquel nous nous trouverons, en aucun cas, une suspension générale des cours ne devrait à nouveau être décidée pour les enfants des écoles maternelles et primaires.

Toutefois, certaines règles de sécurité et de vie s'allègeront ou se renforceront en fonction du niveau auquel nous nous trouverons même si tout le monde sait que durant ces mois d'été, le Conseil National de Sécurité a été contraint de donner un tour de vis et de restreindre certaines de nos libertés au regard du rebond des contaminations.

Au départ de cette année scolaire, la Communauté française, après consultation des experts, a estimé que nous nous trouverons au niveau « jaune » : à savoir que l'on constate une transmission du virus limitée.

Chacun aura compris que plus nous nous dirigerons vers le rouge, plus compliquée sera la vie dans nos écoles.

Dans ce contexte inédit, nous sommes particulièrement soucieux de l'organisation et de l'accueil des enfants, le jour de la rentrée des classes, à un moment émotionnellement important où les parents souhaitent tous rentrer dans l'école pour aider leur enfant à porter son matériel et l'accompagner jusque dans la classe, notamment en section maternelle. Cela ne sera malheureusement pas possible cette année car **aucun parent ne sera autorisé à rentrer dans l'école ni le 1^{er} septembre ni les autres jours.**

Il convient donc de trouver une alternative qui associe sécurité et humanité.

De manière exceptionnelle cette année, nous allons donc organiser un accueil différé et échelonné des parents des enfants durant la journée du mardi 1^{er} septembre 2020.

Arrivée des enfants le 1^{er} septembre

En maternelle (Accueil, M1, M2, M3)

- Les enfants des classes maternelles seront accueillis de 9H00 à 9H30 à la barrière du petit jardin côté Bernheim. Vous serez guidés pour conduire votre enfant à l'entrée de leur classe. Si cela s'avère nécessaire, nous ferons bien entendu preuve d'un peu plus de souplesse la première semaine pour les plus petits dont ce sera la première rentrée.
- Le mot d'ordre pour les parents : porter le masque, respecter une distance physique et éviter les regroupements dans le petit jardin, éviter de s'attarder.
- Au moment du franchissement des barrières, la désinfection des mains est obligatoire.
- Dans un souci de sécurité et de parfaite organisation, nous vous demandons de bien respecter ces tranches horaires. Nous vous invitons à vous limiter aux seuls parents et à ne pas venir accompagnés de personnes extérieures à l'école.

En primaire

- Les enfants des classes primaires seront accueillis entre 8H00 et 8H30 à la barrière Eglise pour les P2, et P3, à la barrière Bernheim, pour les enfants de P4, P5 et P6.
- Exceptionnellement, les parents dont les enfants entrent en première année seront accueillis de 8H30 à 9H00 à la barrière du petit jardin côté Bernheim. Les titulaires vous attendront à l'entrée de la classe.
- Au moment du franchissement des barrières, la désinfection des mains est obligatoire.

Si l'arrivée de l'enfant n'est pas possible dans les créneaux horaires indiqués, celui-ci sera accueilli à la garderie de 7H15 jusque 8H00. Une surveillante vous accueillera à la barrière Bernheim. Entre 8H00 et 8H30, les enfants seront pris en charge par les enseignants.

Arrivée des enfants à partir du 2 septembre

En maternelle (Accueil, M1, M2, M3)

- Le fonctionnement restera le même que celui décrit pour le 1^{er} septembre sauf que les enfants seront accueillis entre 8h30 et 9h00.

En primaire

- Les enfants des classes primaires seront accueillis entre 8H00 et 8H30 à la barrière Eglise pour les P1, P2, et P3, à la barrière Bernheim, pour les enfants de P4, P5 et P6.

Départ des enfants le 1^{er} septembre

- Pour les enfants qui retournent chez eux à 12h05, la sortie se fera par la barrière Bernheim. Les parents les attendront devant la grille et n'entreront donc pas dans l'enceinte de l'école.
- **Les enfants des classes maternelles et de première année quitteront l'école à 15H00.** Les parents seront autorisés à aller rechercher leur enfant à l'entrée de leur classe.
- Au moment du franchissement des barrières, la désinfection des mains est obligatoire.
- **Les enfants des classes primaires à 15H15.** Les enfants sortiront par la barrière par laquelle ils sont entrés à l'exception des enfants des fratries qui sortiront par la barrière où l'aîné est entré ;
- De 15H45 à 18H00, garderie traditionnelle du soir. Le mercredi de 12.05 à 13.00.

Départ des enfants dès le 2 septembre

- Le fonctionnement reste identique à celui proposé ci-dessus.
- Pour les enfants de P1, la sortie se fera aussi à 15.15 par la barrière Eglise à l'exception des enfants des fratries qui sortiront par la barrière où l'aîné est entré.

Même si cela peut paraître contraignant, nous demanderons aux parents qui ont plusieurs enfants inscrits dans l'école de bien se présenter à chacune des plages horaires qui correspondent à un des enfants inscrits, quitte à se présenter à l'école plusieurs fois sur la même journée.

Vous serez accueillis à l'entrée par un de nos enseignants qui vous guidera jusqu'à la classe de votre enfant.

Garderies, étude et activités extrascolaires (activités musico-théâtrales, activités du mercredi après-midi)

Etude

Nous souhaitons mettre en place, dès la mi-septembre 2020, une étude **dirigée** qui se tiendra tous les jours de la semaine sauf le mercredi, de 15h45 à 16h30. Il s'agit d'une étude dirigée, non plus d'une étude surveillée, ce qui permet d'améliorer la qualité. Il est dès lors évident que les enfants ne peuvent quitter l'étude qu'une fois l'étude terminée (16h30). Un montant de 1 € sera réclamé par participation par le biais de la facture trimestrielle.

Garderies

A côté de cela, dès le 1^{er} septembre, une participation financière de 0,20 € sera demandée par enfant qui reste à la garderie après 16h30 (bien entendu, ceux qui auront participé à l'étude

pourront rester ensuite à la garderie sans payer 0,20 € de plus puisqu'ils auront déjà versé 1 € pour l'étude). Cette participation financière pour la garderie et l'étude est justifiée non seulement par les coûts d'énergie qu'elles génèrent et qui sont en constante augmentation mais aussi par la qualité des services rendus (notamment étude dirigée non plus surveillée et augmentation du cadre de la garderie). Le paiement des frais de garderie se fera également par le biais de la facture de frais trimestrielle.

Tant pour l'étude que pour la garderie, vous recevrez un formulaire à compléter sur lequel vous indiquerez le nombre de jours d'étude auquel participera votre enfant durant le premier trimestre. Celui-ci sera à rendre avant le 9 septembre.

Le système pourra être évalué en fonction des nécessités dès le mois de janvier 2021.

Pour la garderie du matin (7H15-8H00), tous les élèves seront accueillis à la barrière Bernheim et seront dirigés dans les locaux habituels. Deux surveillantes assureront l'accueil.

Pour la garderie du soir (16H00-18H00), les parents pourront entrer dans l'enceinte de la cour pour venir rechercher leurs enfants. Les mêmes règles sont à respecter : porter le masque, respect de la distance physique, ne pas s'attarder et éviter les regroupements.

Nous nous laissons les quinze premiers jours de septembre pour tester ce système.

Dans un premier temps, les activités du mercredi après-midi et les activités musico-théâtrales resteront suspendues.

Chers parents, dans ce climat particulier, nous sommes tous interdépendants. D'avance, nous tenons à vous remercier pour vos efforts soutenus, votre contribution et l'engagement commun dont vous ferez preuve afin que le retour à l'école en septembre se fasse dans les meilleures conditions de sécurité. Certains que chacun comprendra que la viabilité harmonieuse dans notre établissement dépendra de la bonne volonté de tous.

En attendant, nous tenons à vous assurer que nous ferons notre maximum pour accueillir vos enfants avec bienveillance. Les bagages de chacun seront différents et nous voulons offrir à chaque enfant un bon départ dans cette nouvelle année scolaire 2020-2021.

Sabine FRANCK-VINCENT
Directrice

Benoît VERSTRAELEN
Président du PO